

ABONNEMENT.

SAUMUR :	
Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8
POSTES :	
Un an	35 fr.
Six mois	19
Trois mois	10

L'ECHO SAUMUROIS

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

INSERTIONS.

Annonces, la ligne	20 c.
Réclames, —	30
Faits divers, —	15

RÉSERVES SONT FAITES
 Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS, Chez MM. HAVAS-LAPLITE et Cie, Place de la Bourse, 8.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

21 Février 1878.

Habemus pontificem!

Rome, 20 février 1878.

Le Cardinal PECCI est élu Pape. Il prend le nom de LÉON XIII.

Le successeur de Pie IX sur le siège de saint Pierre est né à Carpietto (Italie) en 1810. Il était Camerlingue de la Sainte-Eglise.

Bulletin politique.

Enfin, il paraît que nous aurons un congrès, dans lequel les sommités diplomatiques des grands Etats s'emploieront à débrouiller l'écheveau si emmêlé de la question d'Orient. Quelle que soit la dextérité de main des ministres européens, la tâche n'est pas mince, et pour quiconque possède une connaissance même superficielle des intérêts, des appétits et des convoitises en jeu, il n'est pas douteux que le congrès en vue n'est appelé à produire aucune espèce de résultat favorable à la conciliation. Les débats auxquels il donnera lieu serviront uniquement à mettre en lumière des divergences impossibles à tempérer, et, selon toute probabilité, ils seront la préface d'un livre qui s'intitulera le conflit général.

Il n'y a pas à s'illusionner davantage, la Russie ne s'est prêtée à soumettre à la sanction des puissances le traité qu'elle est sur le point de conclure avec la Turquie qu'afin de gagner le temps nécessaire pour se mettre en mesure de répondre à une agression éventuelle de l'Autriche-Hongrie. Evidemment, toute temporisation constituée pour elle en ce moment un gain inappréciable, et le prince Gortschakoff ne demande certes pas mieux que de continuer à traîner les choses en longueur, selon le procédé employé durant les négociations d'armistice avec la Porte. Ses dispositions militaires terminées, sûr de l'appui de l'Allemagne et de l'Italie, il jettera le masque, l'alliance des trois empereurs aura fait son temps, et sous la direction de M. de Bismark, il sera mis en œuvre une nouvelle transformation de la carte d'Europe, dont la Turquie et la monarchie des Habsbourg feront les frais, si la France persiste à préférer les douceurs d'un éternel repos à une attitude énergique indispensable à la sauvegarde de ses intérêts essentiels.

Telle est la situation qui se prépare, et il faut avoir le courage de l'envisager froidement. Les reproches que quelques-uns de nos principaux organes ne cessent d'adresser à la politique expectante austro-hongroise et à celle anglaise sont immérités et enfantins. L'Autriche-Hongrie surtout ne pouvait pas risquer avec le seul appoint de l'Angleterre une lutte inégale contre la coalition russo-allemande-italienne, et si le comte Andrassy s'est vu condamné à louver au milieu des intrigues de Berlin et de Saint-Petersbourg, il pourra invoquer comme excuse de sa conduite l'aveuglement et l'affaiblissement de la France s'épuisant en querelles intestines stériles, alors que son avenir de grande puissance peut se trouver d'un ins-

tant à l'autre irrévocablement compromis. La faute commise en 1866 et dont les conséquences nous ont été si fatales aurait dû pourtant nous servir d'enseignement. Allons-nous inconsciemment la renouveler ? En tous cas, si nous tenons encore à conserver à notre patrie une place digne de son histoire, il ne nous reste plus, dans les circonstances présentes, grand temps à perdre, et il nous faut hardiment nous préparer rapidement à tenir tête à l'orage aux côtés de l'Autriche-Hongrie et de la Grande-Bretagne.

Mais, en réalité, qui songe chez nous désormais à la grandeur et à l'influence de la France ? Il n'y a qu'une préoccupation capable d'émouvoir maintenant les Français : les affaires ! Assez de politique, crie-t-on de tous côtés ; reprenons le travail, retournons aux affaires ! La peur de la guerre et les affaires ont supprimé en nous tout sentiment national.

Le matérialisme a tout envahi ; le mercantilisme déborde sur la gloire, la foi et l'art ; on dirait que la France n'est plus qu'un vaste bazar dont les habitants sont incapables d'autre chose que de trafiquer ou d'agioter. L'égoïsme grossier, sensuel, s'étale avec complaisance, tuant le patriotisme, supprimant les mâles vertus de ce peuple jadis si fier, et qui aujourd'hui donne au monde le spectacle d'une nation sur la pente de la décrépitude dont cette âpreté du gain, constatant l'avilissement des âmes, est le signe le plus inflexible.

Nos ancêtres avaient coutume de dire que, si le ciel tombait, ils le soutiendraient sur le fer de leurs lances ; leurs descendants émasculés ne possèdent plus le sens de ces viriles devises ; ils amassent des richesses attirant les convoitises de l'étranger.

Où aboutirions-nous en suivant cette voie ? Hélas ! il est malheureusement trop facile de le prévoir. Nous courons vers le sort de la Pologne, si, par un effort de ce qui reste de vieux sang gaulois dans nos veines, nous ne parvenons pas à secouer cette léthargie du lucre qui nous affole et nous démoralise. (La Défense.)

Chronique générale.

Ainsi qu'il était facile de le prévoir, M. de Carayon-Latour a été nommé sénateur inamovible par 140 voix, en remplacement du général d'Aurelles de Paladine.

M. Victor Lefranc a eu 135 voix et M. de Falloux 1.

A ce sujet, nous lisons dans la Défense :

« Le scrutin d'hier au Sénat a été trop heureux pour que nous laissions la moindre place aux récriminations.

« Nous nous contenterons de faire observer que cinq sénateurs absents samedi dernier, dont deux sénateurs de la gauche, ont pris part au vote.

« M. Victor Lefranc a gagné deux voix ; donc tous ceux qui avaient voté pour lui samedi dernier lui ont été fidèles ; or, parmi ces partisans de M. Lefranc, il y avait au moins un membre de l'ancienne droite.

« M. de Carayon-Latour a gagné cinq voix, trois parmi les membres de la droite absents samedi ; deux parmi les dissidents de samedi. Il est resté deux bulletins nuls.

« On peut donc affirmer que, sur les dissidents de la droite, trois au moins ont été incorrigibles.

« Ces trois obstinés vont faire sans doute la conversion à gauche dès longtemps annoncée.

« C'est une épuration, dira-t-on. Sans doute ; mais c'est à force de s'épurer que les partis meurent ! — Henry des Houx. »

**

Dans une réunion de socialistes et de membres de l'Internationale qui a eu lieu, il y a quelques jours, à la Chaux-de-Fonds, on a examiné la situation intérieure de la France, et les membres les plus applaudis ont déclaré que les ouvriers socialistes ne devaient viser qu'à la destruction de l'Etat par la voie révolutionnaire, et que dans ce but leur politique consiste à profiter de l'éventualité d'une lutte armée en 1880, entre la droite et la gauche, pour empêcher l'installation d'un état bourgeois républicain par la proclamation de l'autonomie des communes !

**

TOUJOURS L'ÈRE DE PROSPÉRITÉ.

Un renseignement statistique. Du 31 janvier au 7 février, le portefeuille commercial de la Banque de France a perdu l'énorme somme de CENT SIX MILLIONS !

L'ère « de prospérité » du cabinet de Marcère n'est donc pas encore ouverte ?

Si, elle est ouverte, mais pas pour tout le monde. Quand elle s'ouvre pour M. Christophle, elle se ferme pour M. Grivart, voilà tout.

En Touraine, c'est comme à Paris, l'ère s'ouvre pour M. Gally, lequel, après avoir troqué son siège de conseiller général contre les fonctions salariales d'inspecteur des enfants employés dans les usines, devient maire de Langeais.

Ancien notaire, M. Gally fera probablement un maire passable, mais assurément il n'a aucune aptitude pour le genre d'inspection qui lui a été concédé à titre de faveur.

Sa qualité de républicain de fraîche date suppléera à son défaut de connaissances. C'est comme cela. On ne se demande pas aujourd'hui si un citoyen est capable de remplir telle ou telle fonction. On lui pose uniquement ces questions :

— Êtes-vous républicain ?

— Oui.

— Jurez-vous de combattre M. un Tel aux prochaines élections ?

— Oui, oui...

— Vous engagez-vous alors à voter et à tromper tous vos amis et connaissances en votant, vous-même, ostensiblement, et en faisant voter pour ledit M. un Tel ?

— Oui, oui, oui... Je le jure !

— Entrez vite.

Et voilà le seul brevet de capacité exigé maintenant pour arriver aux fonctions publiques. C'est une grande école d'escobarderie, et on voit que nous avons en France, à défaut de l'ère de prospérité solennellement et officiellement annoncée, ce qu'un pur démocrate appelait tout dernièrement les jésuites rouges !

(Indépendant d'Indre-et-Loire.)

**

On rapporte le propos suivant, que M. de Bismark aurait prononcé devant témoins :

« Peut-être vais-je terminer ma carrière par une gigantesque folie ! »

AFFAIRES D'ORIENT.

Une partie du public accueille favorablement la nouvelle de la retraite de la flotte anglaise vers la baie de Moudania, comme s'il y avait dans ce fait un symptôme pacifique. Les Russes, qui ont résolu, paraît-il, de calquer leur conduite sur celle des Anglais, ont évacué à leur tour le fort de Senidjé. La nouvelle en est arrivée il y a deux jours.

Mais nous ne pouvons partager l'impresion optimiste de certaines feuilles. Nous voyons, au contraire, dans le soin que mettent les Russes à modeler leurs mouvements sur ceux de la flotte anglaise, une résolution bien arrêtée de poursuivre leur but, sans donner au cabinet de Saint-James aucun prétexte d'intervention, mais aussi sans se laisser effrayer par ses menaces. L'Angleterre le sent si bien que, pour la troisième fois, elle recule, au moment de faire une démonstration sur Constantinople ; elle constate une fois de plus que le jour où ses navires viendraient s'emboîser devant la Corne d'Or, les Russes entreraient triomphants dans la ville.

Le prince Gortschakoff, qui a montré depuis un an une rare habileté et qui est arrivé à paralyser l'action de l'Angleterre, continue son œuvre en prévision de la future Conférence. Il veut remplacer le traité de 1856 par un nouveau traité d'Andrinople, de manière à se présenter devant l'Europe avec un fait accompli et un instrument de paix accepté par la Porte.

En ce moment, les plénipotentiaires russes négocient le traité d'Andrinople avec les délégués du sultan. Il ne faut pas confondre ce traité définitif et destiné à être soumis à la Conférence avec le traité secret d'alliance offensive et défensive signé entre le sultan et le czar le 2 février. Celui-ci reste direct et particulier entre les deux puissances ; l'autre, seul, doit servir de base aux délibérations de la Conférence.

A ce sujet, nous devons dire qu'il est question aujourd'hui d'une entente entre la Russie et l'Autriche, entente amenée par une correspondance directe échangée entre l'empereur Alexandre et l'empereur François-Joseph. On ajoute que le cabinet de Berlin ne serait pas étranger à cet accord, et que pour l'amener il aurait obtenu du czar des concessions assez importantes.

Ce ne sont encore là que des conjectures, mais nous devons en tenir compte dans la situation si embrouillée où se trouve le monde diplomatique.

Si le fait est vrai, l'Angleterre retombe dans un isolement complet, car elle doit renoncer à une entente avec l'Autriche ; et nous nous expliquons dans ce cas l'action du cabinet de Berlin, qui trouve dans cette manœuvre le moyen de neutraliser la politique anglaise et de retenir l'Autriche dans l'alliance des trois empereurs.

Cette alliance, dit-on, est peut-être une duperie pour l'Autriche ; c'est possible, et nous le verrons plus tard ; nous n'avons pas à discuter la question pour le moment. Mais aujourd'hui c'est la politique anglaise qui est tenue en échec.

Mardi soir, les crédits de 150 millions de francs ont été votés en troisième lecture. A cette séance, plusieurs questions ont été posées au cabinet anglais, soit à la Chambre des lords, soit à la Chambre des communes ; mais le gouvernement, vu les circonstances, a refusé de répondre. Lord Derby a même prié lord Stratheden de ne pas insister dans ses interpellations.

Un des Russes, au sujet de la marche des Russes sur Gallipoli et des négociations relatives au Congrès. A cet égard, lord Derby avait reçu dans la journée une dépêche fort importante, mais comme il n'avait pas encore eu le temps de la communiquer au conseil des ministres et de prendre une résolution, il a refusé d'en donner communication à la Chambre.

Nous n'avons donc pas aujourd'hui de renseignements certains sur la situation. Nous constatons seulement l'embarras où se trouve l'Angleterre par suite de son isolement; elle ne peut plus rien en Orient, du moment où l'Autriche lui fait défaut et se rapproche de la Russie.

On annonce que le traité de paix doit être signé à Andrinople ces jours-ci. Nous saurons donc avant peu comment l'Europe l'accueillera, et ce qu'il faut espérer pour une solution définitive du prochain Congrès.

LE SÉQUESTRE DE LA FLOTTE TURQUE.

On nous affirme que l'ordre a été donné à la flotte anglaise de séquestrer la flotte turque avant sa livraison à la Russie par la Turquie.

Nous ne serions donc pas surpris de recevoir d'un moment à l'autre, de l'un de nos correspondants à Constantinople ou à Bucharest, la nouvelle de cette saisie.

L'Angleterre, à tort ou à raison, prétend qu'elle a tout autant de droit que la Russie à prendre des garanties pour sauvegarder ses intérêts en Orient, et qu'il sera plus facile pour elle de défendre ces intérêts lorsqu'elle sera nantie de la flotte turque.

Il ne serait pas impossible que cette tentative de l'Angleterre provoquât un engagement fortuit comme celui de Navarin.

(Assemblée nationale.)

Etranger.

ANGLETERRE. — La réponse de la reine Victoria au Sultan est tellement touchante que le pauvre souverain a versé des larmes en la recevant. Cette communication de la Reine à Abdul-Hamid a plus contribué à ramener à Constantinople un revirement en faveur de l'Angleterre que toutes les dépêches de lord Derby.

Le prince de Galles, écrit-on de Londres, n'aime pas M. de Bismark, aussi a-t-il été assez difficile de persuader Son Altesse d'aller à Berlin; il n'a consenti à ce voyage qu'à la condition d'avoir son franc-parler avec l'empereur Guillaume et de lui dire que les Anglais étaient disposés à se battre jusqu'au dernier homme si les Russes continuaient leur marche sur Gallipoli: « Et je lui dirai, a ajouté le prince, que Connaught et moi nous nous mettrons à la tête de nos armées. »

C'est dans ces dispositions que le prince est parti pour Berlin.

ROME. — La fumée des bulletins brûlés a été aperçue hier à une heure trois quarts. Le second scrutin du Conclave a commencé à 5 heures; la fumée a été aperçue seulement à 6 h. 3/4: on en conclut que les voix sont très-dispersées.

La *Fanfulla* croit savoir que le cardinal de Hohenlohe a été chargé, par le gouvernement allemand, de déclarer au Sacré-Collège que le choix d'un Pape intransigeant obligerait le gouvernement allemand à prendre *ipso facto* des mesures de précaution, et qu'au contraire la nomination d'un Pape modéré pourrait faire bientôt cesser les dissensions qui existent entre le Vatican et l'Allemagne.

Le même journal assure que les cardinaux français, à la suite d'entrevues avec l'ambassadeur de France auprès du Vatican, ont modifié leurs premières idées et qu'ils s'uniront aux cardinaux autrichiens et espagnols et au cardinal Hohenlohe pour nommer un Pape ayant des idées modérées.

On dément absolument la nouvelle que des démonstrations aient eu lieu à Rome aux cris de: *A bas les garanties!* et que le gouvernement ait adhéré aux demandes qui lui auraient été faites pour l'autorisation d'un meeting dans le but de demander l'abolition de la loi des garanties.

CÉRÉMONIAL DES CONCLAVES.

OUVERTURE DU CONCLAVE.

Le matin du quatorzième jour depuis la mort du Pape, une messe du Saint-Esprit est chantée pontificalement par le cardinal-doyen, dans la basilique de Saint-Pierre ou dans la chapelle Sixtine.

(Ce délai est suffisant pour que les cardinaux des divers royaumes chrétiens puissent être rendus à Rome. S'ils arrivaient après l'ouverture du Conclave, des formalités sont prescrites pour les recevoir.)

Après la messe, un prélat prononce, en présence des cardinaux, un discours dans lequel il les exhorte, au nom de tous les fidèles de la chrétienté, à faire une prompte et sainte élection, à désigner celui d'entre eux qu'ils jugent le plus digne d'être revêtu de l'auguste et sublime dignité de vicaire de Jésus-Christ.

Ainsi que le fait remarquer l'historien des *Chapelles papales*, et, après lui, A. Manavit, le Souverain-Pontife peut être pris dans tous les rangs de la hiérarchie ecclésiastique. — L'histoire des Papes nous montre même un laïque élevé à la Papauté, en la personne de Jean XIX, en 1024. Célestin V n'était aussi qu'un modeste ermite. — Toutefois, depuis bien des siècles, il est d'usage de choisir le Souverain-Pontife parmi les cardinaux. Le plus souvent, l'élu est revêtu du caractère épiscopal. Il n'existe néanmoins aucune constitution en vertu de laquelle les cardinaux qui ne sont que prêtres ou diacres seraient exclus. Dans ces derniers temps, on peut citer Clément XIV, Pie VI et Grégoire XVI qui, bien que cardinaux, n'étaient que de simples prêtres au moment de leur promotion à la Papauté. Il n'y a pas non plus aucune constitution qui exclue du Souverain-Pontificat les cardinaux qui ne seraient point Italiens d'origine: c'est toutefois un usage, depuis le Concile de Constance, de n'élire que des Italiens.

Dans l'après-midi, les membres du Sacré-Collège se réunissent dans la petite église de Saint-Sylvestre, située sur le Quirinal. De là, ils se rendent au palais apostolique. Ils sont revêtus de la soutane et du manteau violet et marchent en procession, suivant le rang hiérarchique de leur dignité.

Le soir de leur entrée au Quirinal, les cardinaux sont convoqués dans la chapelle du palais; on la désigne sous le nom de chapelle Pauline en souvenir de Paul V, qui la fit construire. Ils y prêtent serment d'observer les constitutions touchant le Conclave, dont la lecture leur a été faite à la première congrégation, et dont le cardinal-doyen répète les plus importantes.

Après cette cérémonie, les cardinaux se retirent dans leurs cellules, où ils reçoivent la visite du corps diplomatique, de la prélatrice et de la noblesse romaine. Peu d'instants sont consacrés à ces réceptions. Bientôt après, un triple coup de cloche se fait entendre, et un maître des cérémonies vient prononcer à haute voix ces deux mots devant chaque cellule: *Extra omnes* (que tous s'éloignent). C'est le signal du départ pour les étrangers et le moment de la clôture.

D'après une antique coutume, toutes les issues qui pourraient permettre quelque communication avec l'extérieur sont soigneusement scellées ou murées. Le cardinal-camerlingue, les trois cardinaux chefs d'ordre, le maréchal du Conclave, le majordome et le commissaire font eux-mêmes la clôture ou président aux travaux qu'elle peut exiger. Pendant toute la durée du Conclave, trois cardinaux désignés à l'avance doivent surveiller si elle est sévèrement maintenue. Les membres du Sacré-Collège se trouvent ainsi séparés du monde par un obstacle matériel.

Quelques détails des prescriptions de la clôture en indiquent toute la rigueur. — Les rues qui longent le palais sont gardées par les troupes papales: il n'est pas permis de s'y arrêter. — Sur la façade du palais regardant la place du Quirinal (ou *Monte Cavallo*) est une vaste *Loggia*; elle est ornée d'un large balcon, couronné à son sommet par les emblèmes de l'Eglise et de la Papauté: les clefs et la tiare. C'est là que le nouveau Pape devra être présenté au peuple. — Dès l'ouverture du Conclave, un mur en maçonnerie est élevé devant la fenêtre de la *Loggia*. Cette maçonnerie ne sera abattue qu'après l'élection du Pontife.

Le roi Victor-Emmanuel, durant ses courts séjours à Rome, s'est plusieurs fois montré à cette *Loggia*. C'est aussi à cette *Loggia* que, le 19 janvier 1878, dix jours après la mort

de Victor-Emmanuel, le nouveau roi Humbert I^{er}, après la prestation du serment constitutionnel, s'est montré au peuple romain et lui a présenté son jeune fils.

On rencontre des hommes qui sourient de ces usages; ils les trouvent naïfs et d'un autre temps. Pourquoi n'en comprennent-ils pas « l'austère enseignement et la haute poésie? » Tous ces signes extérieurs sont un symbole sublime de l'indépendance qui doit animer les Pères du Conclave. Ils vont être occupés à l'œuvre toute céleste de discerner celui que Dieu lui-même a choisi pour être son représentant en ce monde. Il est juste de les voir se soustraire aux malignes influences du siècle, qui ne pourraient qu'altérer la pure inspiration du ciel, et se livrer tout entiers aux influences salutaires de la réflexion et de la prière, par lesquelles l'Esprit-Saint parle aux hommes et leur fait connaître ses adorables volontés.

VIE DES CARDINAUX AU CONCLAVE.

Une fois entrés au Conclave, les cardinaux ne sont pas seulement soustraits au monde extérieur: bien qu'ils aient toute facilité de communiquer entre eux, ces rapports sont limités.

Pour mieux favoriser leur solitude, des appartements entièrement séparés les uns des autres et tous semblables, ont été construits le long d'une immense galerie, dans le bâtiment contigu au palais dont il a été question plus haut. On désigne ces appartements sous le nom de *cellules*.

Ce n'est pas précisément l'exiguïté de ces appartements qui les a fait désigner sous le nom de cellules: ils sont composés de trois ou quatre pièces; c'est plutôt le genre de vie que les cardinaux doivent y mener. — Quoique les cellules soient toutes semblables, on les tire au sort dans l'une des Congrégations préparatoires au Conclave. — Au reste, aujourd'hui, elles ont été toutes transformées par le nouveau maître qui s'en est emparé, et le bâtiment a été exhausé d'un étage pour la commodité du prince et des gens de son service.

Dans cette retraite, chaque cardinal ne peut avoir avec lui que deux personnes de sa maison, l'un à titre de *Camérier* ou valet de chambre, l'autre en qualité d'aumônier; on les nomme *Conclavistes*.

Inutile de dire pourquoi l'Eglise a limité ainsi, en cette occasion, le nombre des serviteurs des Cardinaux: c'est toujours dans la pensée de les soustraire aux influences du dehors. Du reste, dans les congrégations qui précèdent le Conclave, on pourvoit à tout ce qui peut intéresser la santé des membres du Sacré-Collège: des médecins habiles, des infirmiers expérimentés, sont désignés à l'avance pour donner leurs soins aux malades et aux infirmes.

La chapelle Pauline réunit deux fois chaque jour les Eminences. La première réunion a lieu de neuf heures à onze heures; la seconde à cinq heures et demie du soir. Toutes deux sont destinées aux opérations de l'élection. Dans celle du matin, les cardinaux assistent d'abord à la sainte Messe.

Le premier jour du Conclave, le Saint-Sacrifice est offert par le doyen du Sacré-Collège; tous les cardinaux y participent, en recevant la communion. Les autres jours, c'est le prélat sacristain qui célèbre la messe. On y chante toujours le *Veni Creator*.

Trois coups de cloche, à une demi-heure d'intervalle chacun, avertissent les membres du Conclave qu'ils doivent se disposer à quitter leurs cellules. Immédiatement après le dernier coup, un maître de cérémonie prononce à haute voix ces mots, en passant devant les cellules: *Ad Campellam Domini: A la Chapelle du Seigneur.*

DES DIVERS MODES D'ÉLECTION DES SOUVERAINS PONTIFICES.

On distingue trois modes différents d'élections pour les Souverains Pontifes: l'*Inspiration* ou l'*Acclamation*, le *Compromis*, enfin le *Scrutin* et l'*Accession*.

DE L'ÉLECTION PAR INSPIRATION.

L'élection par *Inspiration* ou *Acclamation* est rarement usitée: l'histoire de l'Eglise n'en cite que peu d'exemples. Elle se réalise, comme son nom l'indique, lorsque les Cardinaux, entraînés par une force irrésistible, donnent unanimement leurs suffrages à l'élu de Dieu.

On ne peut connaître à l'avance les circonstances qui font prévaloir ce mode d'élection sur les autres; aussi est-il en dehors des prévisions et de la volonté des cardinaux eux-mêmes. Du reste, les prescrip-

tions de Grégoire XV exigent qu'il ne soit procédé d'aucun traité ou convention particulière, et que tous les membres présents du Sacré-Collège y concourent. C'est à cette seule condition qu'il est légitime.

(A suivre.)

Chronique militaire.

Voici l'ordre du jour lu aux troupes, lundi matin, à l'appel de onze heures, dans toutes les casernes des environs de Paris, à l'occasion du départ du général de Ladmirault:

Officiers, sous-officiers et soldats.

Arrivé à la limite d'âge fixée par la loi, je ne saurais me séparer de vous sans vous adresser les éloges qui vous sont dus pour le dévouement à vos devoirs, dont vous n'avez cessé de donner les preuves.

J'ai eu l'honneur, il y a près de sept ans, d'être placé à votre tête; pendant toute cette durée, votre attachement à la discipline ne s'est jamais démenti et m'a rendu facile l'accomplissement de la tâche qui m'était confiée.

Mus par les mêmes sentiments du devoir et de patriotisme, nous avons contribué, dans une juste mesure, à maintenir l'ordre dans la grande cité et à donner de la sécurité aux intérêts matériels d'une population active et industrielle, mais souvent agitée.

Au milieu des exigences du service, notre nouvelle organisation militaire s'est effectuée dans tous ses détails, et votre instruction a progressé; le goût de l'étude et du travail s'est propagé dans vos rangs; il vient apporter à nos armes l'appui de son autorité morale et la considération qui s'y rattache.

En présence de tous ces résultats, je tenais à renouveler ici les remerciements que je vous ai adressés déjà en plusieurs occasions, pour le concours éclairé que j'ai trouvé à tous les degrés de la hiérarchie.

Attachée comme par le passé à l'armée active, mon existence restera avec elle vouée jusqu'au dernier jour au service de la patrie.

Au quartier général du Louvre, Paris, le 16 février 1878.

Le gouverneur militaire de Paris,

(Signé) Général DE LADMIRAUT.

Le commandement du 16^e corps d'armée, à Montpellier, en remplacement de M. le général baron Aymard, nommé gouverneur de Paris, reviendra, disent les uns, au général Berthaut, et suivant les autres au général Cambriels, commandant actuellement le 10^e corps d'armée à Rennes.

Les généraux Espivent de la Villeboisnet, commandant le 11^e corps d'armée à Nantes, et de Grimaudet de Rochebouët, commandant le 18^e corps à Bordeaux, doivent être atteints cette année par la limite d'âge; ils seront remplacés, dit-on, par les généraux Renson et Wolff.

Enfin, on assure que le général de Colomb, commandant la 9^e division d'infanterie du 5^e corps, et le général Osmond, qui commande aujourd'hui la division d'Oran, seraient en ligne pour le commandement des premiers corps d'armée où se produirait une vacance.

Chronique Locale et de l'Ouest.

CHAMP DE MANŒUVRES POUR L'ÉCOLE DE CAVALERIE DE SAUMUR.

Par jugement en date du 22 décembre dernier, le tribunal civil de première instance de Saumur a prononcé l'expropriation, pour cause d'utilité publique et d'urgence, des terrains nécessaires pour l'établissement, sur le territoire des communes de Saint-Hilaire-Saint-Florent et de Saumur, d'un champ de manœuvres destiné à l'École de cavalerie.

Ces terrains, appartenant à MM. Lebraton de Vosne, propriétaires à Tours et à Chinon, sont d'une contenance de 54 hectares 86 ares 18 centiares, et se composent de prés, oseraies, pâtures, marais, saulaie, maison avec cour et jardin, fossé et chemin d'exploitation.

A l'occasion du voyage dans le département de Maine-et-Loire de M. Allain-Targé, Ménard-Dorian, Lecherbonnier et Laisant, pour l'enquête sur les opérations électorales

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 20 FÉVRIER 1878.

Valours au comptant.				Valours au comptant.				Valours au comptant.			
Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.	
3 1/2			Crédit Foncier, act. 500 f. 250 p.	630			Canal de Suez	766	25	2	50
4 1/2			Soc. gén. de Crédit industriel et comm., 125 fr. p.	606	25		Crédit Mobilier esp.	600		1	25
5 1/2			Crédit Mobilier	168	75		Société autrichienne	513	75	3	75
Obligations du Trésor, t. payé.			Crédit foncier d'Autriche	522	50		OBLIGATIONS.				
Dép. de la Seine, emprunt 1857			Charentes, 500 fr. t. p.	145			Orléans	343	75		
Ville de Paris, oblig. 1855-1860			Est	647	50	3	75	Paris-Lyon-Méditerranée	338		
1865, 4 1/2			Paris-Lyon-Méditerranée	1975		3	75	Est	343	50	
1869, 3 1/2			Midi	795			Nord	343	50		
1871, 3 1/2			Orléans	1150		2	50	Ouest	335		
1875, 4 1/2			Nord	1330			Midi	335			
1876, 4 1/2			Orléans	720			Charentes	257	50		
Banque de France	3181	25	Yendée, 500 fr. t. p.	1355		7	50	Vendée			
Comptoir d'escompte	707	50	Compagnie parisienne du Gaz	498	75		Canal de Suez	559			
Crédit agricole, 200 f. p.	345		C. gén. Transatlantique								
Crédit Foncier colonial, 300 fr.	340										

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS
GARE DE SAUMUR
(Service d'hiver, 24 décembre)

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

3 heures 8 minutes du matin	express-poste
6 — 15 — — — — —	(s'arrête à Angers)
9 — 1 — — — — —	omnibus-mixte
4 — 25 — — — — —	soir
7 — 10 — — — — —	express
10 — 15 — — — — —	omnibus
7 — 37 — — — — —	(s'arrête à Angers)

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

3 heures 20 minutes du matin	direct-mixte
8 — 21 — — — — —	omnibus
9 — 10 — — — — —	express
12 — 40 — — — — —	soir
4 — 44 — — — — —	omnibus-mixte
10 — 28 — — — — —	express-poste

Le train partant d'Angers à 5 h. 35 du soir arrive à Saumur à 6 h. 56.

LIBRAIRIE CENTRALE D'AGRICULTURE ET DE JARDINAGE, RUE DES ÉCOLES, 62, PARIS
AUGUSTE GOIN, ÉDITEUR

NOUVEAU JARDINIER ILLUSTRÉ

Ouvrage pratique pour la culture et la taille des arbres fruitiers; la culture ordinaire et forcée des légumes; des plantes de pleine terre, de serre froide et tempérée, de serre chaude; la multiplication des végétaux; la destruction des animaux nuisibles, etc.

Par MM. HÉRINCQ, LAVALLÉE, NEUMANN, VERLOT, COURTOIS-GÉRARD, PAVARD et BUREL.
1 fort vol. in-18 de 1,800 pages, orné de plus de 500 figures dans le texte, dessinées par MM. Courtin, Faquet et Riocreux. — PRIX: franco 7 FRANCS.

Arbres d'agrément. — Traités de la taille des grands arbres d'agrément propres aux grandes plantations, en bordure le long des chemins, sur les places publiques, pour allées d'avenues, massifs et paysages; suivi de celle de l'amandier, du noyer et du châtaignier, par J. GAUTIER. 1 vol. in-18, orné de 18 fig. 2 fr.

Champignons comestibles. — Instructions pratiques sur la culture, par JACQUIN aîné. In-18. 75 c.

Cinéraires. — Culture et multiplication; par CHATÉ. 1 vol. in-32, orné d'une fig. hors texte. 75 c.

Graminées. — Choix et culture des graminées propres à l'ensemencement des pelouses et des prairies, par COURTOIS-GÉRARD. 1 vol. in-32, orné de 19 fig. hors texte. 1 fr.

Lantanas. — Culture et multiplication, par CHATÉ. 1 vol. in-32, orné d'une fig. hors texte. 75 c.

Melon. — Instructions pratiques sur sa culture sous châssis, sous cloche et en pleine terre, par MARTIN JACQUIN. In-8. 75 c.

Ortie. — Ses propriétés alimentaires, médicales, agricoles et industrielles, par ELOFF. 1 vol. in-32, orné de 14 fig. dans le texte et hors texte. 4 fr.

Phlox. — Culture et multiplication, par LIEVAL. 1 vol. in-32, orné de 5 fig. hors texte. 1 fr.

Plantes de pleine terre, ANNUELLES, BISANNUELLES et VIVACES. — Leur culture, par MARTIN JACQUIN. 1 vol. in-18. 1 fr. 50

Pommes de terre. — Choix, culture ordinaire et forcée; culture hivernale; récolte et conservation, par COURTOIS-GÉRARD. 1 vol. in-32, orné d'une grav. hors texte. 1 fr.

Verveines. — Culture et multiplication, par CHATÉ. 1 vol. in-32, orné de 2 fig. hors texte. 75 c.

Cheval. — Recherches sur la nature des

affections typhoïdes du cheval. Etudes micrographiques et chimiques des allérations du sang, de la réaction et contagion; étiologie; séméologie et thérapeutique, par SALLER. 1 vol. in-18, orné de 30 fig. dans le texte. 3 fr. 50

Ouvrage couronné par la Société centrale de médecine vétérinaire.

Matériel agricole. — Description et examen des instruments, machines, appareils et outils employés pour les travaux agricoles, par JOURNAUD. 3^e éd. ornée de 206 fig. dans le texte, 1 vol. in-18. 3 fr. 50

LA CUISINE A L'USAGE DES MÉNAGES BOURGEOIS ET DES PETITS MÉNAGES

Comprenant la manière de servir à nouveau tous les restes, par le baron BRISSE. 1 vol. in-18 orné de 130 figures explicatives: franco 2 fr. 50.
Le Catalogue général de la Librairie est envoyé franco sur demande AFFRANCHIE.

Tribunal de commerce de Saumur.

FAILLITE PERDOUX, EUGÈNE.
Les opérations de la faillite du sieur Perdoux, Eugène, marchand de rouennerie et mercerie à Saint-Lambert-des-Levés, ont été closes pour insuffisance d'actif, par jugement du 18 février 1878.
Le greffier,
(104) L. BONNEAU.

A VENDRE
A L'AMIABLE,
Pour entrer en jouissance de suite,
Le MOULIN GEORGET
Situé sur les Châteaux, à Saumur.
Beaux logements et jardin.
Le mécanisme, entièrement neuf, sera vendu séparément, si on le désire.
S'adresser à M. GIRARD, de Saint-Vincent, commune de Dampierre, ou à M^e MÉHOUS, notaire à Saumur.

A LOUER
Pour la Saint-Jean prochaine,
BEL APPARTEMENT AU 1^{er} ÉTAGE
Rue Royale, n° 63,
Ancienne maison Raguideau, près les magasins Pichat.
S'adresser à M. BARBIN-MORICET.

Commune de Vihiers.
ADJUDICATION
DE TRAVAUX

Le Maire de la commune de Vihiers prévient MM. les Entrepreneurs de travaux publics qu'il sera procédé, à la Mairie de Vihiers, le dimanche 3 mars 1878, à l'heure de midi, à l'adjudication, en un seul lot, des travaux ci-après:

1 ^o 214 mètres linéaires de bordures de trottoirs	963 f.
2 ^o 515 mètres carrés de pavages pour caniveaux	3.347 50
3 ^o 20 mètres cubes de pierre cassée	90
4 ^o Somme à valoir pour travaux imprévus	9 50
Total	4.480

Les devis et cahiers des charges sont déposés au bureau de M. l'agent-voyer du canton de Vihiers et à celui de M. l'agent-voyer de l'arrondissement de Saumur, où l'on pourra en prendre connaissance tous les jours, le dimanche excepté.

A AFFERMER
Pour la Toussaint 1878.

UNE FERME
Située aux environs de Saumur,
D'une contenance de 7 à 10 hectares, à la volonté du preneur, comprenant terres labourables et prés. Le fermier sera chargé de façons de vignes.
S'adresser au bureau du journal.

A LOUER
PRÉSENTMENT,
MAISON DE PLAISANCE avec jardin bien arboré, à Pocé, commune de Distré, appartenant autrefois à M. Besson;
MAISON D'EXPLOITATION avec terres labourables et vignes.
S'adresser à M. Paul REVEAU, à Pocé.

ON DEMANDE des Commanditaires pouvant prendre SEPT ou HUIT PARTS de 100,000 fr. chacune, pour étendre l'exploitation de grandes carrières de pierre dure et tendre, située dans un centre de consommation où tous les gisements sont épuisés. Affaires sûres. Gros bénéfices. Valeur actuelle de propriété: 300,000 francs. Agence de l'Industrie, rue Vivienne, 17, à Paris. (97)

FABRIQUE IMPORTANTE (station de chemin de fer près Paris) demande Associé avec 200,000 francs garantis, pour remplacer un associé partant. Affaires: 400,000 fr., augmentant chaque année. Position exceptionnelle. Bénéfices considérables. AGENCE DE L'INDUSTRIE, rue Vivienne, 17, à Paris. (95)

COMPTOIR COMMERCIAL.
DIRECTION GÉNÉRALE.

Le COMPTOIR COMMERCIAL fait représenter, par ses agents en France et à l'étranger, plus de 90 maisons de commerce et de production.
Il correspond avec quatre journaux spéciaux.
S'adresser, pour tous renseignements, à M. G. DOUSSAIN, directeur général, 5, rue du Palais-de-Justice, à Saumur. (73)

UN JEUNE HOMME, muni de bons certificats, et comptable, demande une comptabilité pouvant occuper quelques heures par jour.
S'adresser au bureau du journal.

NOUVELLE FRANCE.
Colonie libre de Port-Breton.

Terres à cinq francs l'hectare. Fortune faite sans quitter son pays.
S'adresser à M. le marquis de RAYS, consul de Bolivie, au château de Quimerc'h-en-Bannalec (Finistère).

UNE ANGLAISE demande à donner des leçons chez elle et à domicile.
S'adresser au bureau du journal.

COSMYDOR
Incomparable Eau de Toilette, sans acide vinaigre
Les Hygiénistes de notre époque préconisent l'usage journalier du COSMYDOR. Cette incomparable Eau de Toilette sans ALCOOL ni VINIGRE est recommandée pour les multiples usages de l'hygiène, de la toilette et de la santé.
(En faire usage quotidiennement.)
LE FLACON: 2 FR. 50.
Se vend partout.
Entrepôt général: 28, Rue Bergère, Paris.
Envoyer 1 fr. du Prospectus explic. contre demande affranchie.

M. RIELLANT
ET SA FILLE
Chirurgien et Mécanicien
Dentiste,
Rue de l'Hôtel-de-Ville, 17,
à Saumur,
Maison Beurois
Fait toutes les opérations qui ont rapport à son art.
Sa longue expérience est une sécurité pour les personnes qui s'adressent à lui.

LE JOURNAL DES CAMPAGNES
Paraissant tous les samedis
AVEC DE MAGNIFIQUES GRAVURES
5 fr. par an.
Le Journal des Campagnes est le meilleur marché et le plus varié de toutes les publications spéciales. Chaque numéro contient un article relatant les principaux faits de la semaine, de nombreux articles et notes agricoles, horticoles et de jardinage. Une jurisprudence rurale. Des recettes hygiéniques et d'économie domestique. Ainsi que le cours détaillé des principales denrées, la cote des valeurs de bourse, etc., etc.
Envoi gratuit de numéros spécimens, sur demande.
Administration: 18, rue Dauphine, à Paris.

MANUFACTURE de PIANOS et ORGUES

LÉPICIER, successeur de GILLET
Rue des Arènes, 48, à ANGERS.
Dix Médailles à Paris, Bordeaux, etc., etc.
PREMIER PRIX: EXPOSITION 1877.
Très-grand choix de Pianos de sa fabrication, ainsi que des maisons Pleyel, Erard, Hertz neveu, etc., dont M. LÉPICIER est le représentant à Angers.
GRAND CHOIX D'ORGUES-HARMONIUMS.

PHARMACIE-DROGUERIE
Ancienne Pharmacie PASQUIER
A. CLOSIER, Successeur,
Lauréat de l'École de Pharmacie, élève de l'École Supérieure de Paris,
20, rue du Marché-Noir, Saumur.

Grand assortiment de bandages herniaires, de bas en tissu élastique pour varices, de ceintures ventrières et abdominales.
Un service régulier avec Paris me permet de fournir, dans les 48 heures, les bandages commandés sur mesure ou exigeant une forme de pelote spéciale.
Un bandage bien fait et bien appliqué facilite souvent la guérison des hernies.
On trouve à la même pharmacie: le biberon à vis de Ruyal, le biberon à soupape de Robert et le biberon-pompe de H. Monchovaut.

L'ILLUSTRATION DE LA MODE
ET
TOILETTE DE PARIS
Rue de Verneuil, 22, à Paris.

LE PLUS BEAU ET LE MEILLEUR MARCHÉ DE TOUS LES JOURNAUX DE MODE
Paraissant une fois par mois, composé de 10 toilettes au moins, d'une superbe gravure de modes, coloriée, de modèles de confections, de lingerie, de coiffures, ouvrages de dames, etc., d'une planche de patrons, d'une chronique sur la mode, les théâtres, les beaux-arts, de nouvelles correspondances avec les abonnés et rébus, etc.
Un numéro est adressé gratuitement à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie.

PRIX D'ABONNEMENTS
Paris, Départements et Algérie: 6 francs par an.
Envoyer un mandat-poste pour les Départements, la Suisse, la Belgique, l'Italie. — Pour les autres pays, s'adresser aux Libraires-Commissionnaires.
La modicité du prix d'abonnements ne nous permet pas de recevoir de souscriptions pour moins d'une année.
Saumur, imprimerie de P. GODET.